



Tribune libre

CÉDRIC PHILIPPE

Prenons tous la clé des champs

► Il y a parfois des moments cardinaux. Des instants où l'on sent que si le chemin pris n'est pas le bon, tout peut s'effondrer à la manière d'un très fragile château de cartes. Des choix qui s'annoncent décisifs. Quand l'éventuelle erreur peut s'avérer être celle de trop après des atterrissements passés et choix stratégiques antérieurement discutables ou manquant d'audace. Des instants où le courage dicte de s'élever et de faire entendre sa voix. Non pour la protection de ses propres intérêts ou de celle d'une caste mais la préservation d'une filière. Et surtout des plus fragiles d'entre eux. Ceux qui sont la base de l'édifice ; ceux qui sont le terreau de notre activité. Il va falloir se serrer les coudes et faire en sorte qu'un maximum d'acteurs ne se retrouvent pas lâchés, abandonnés. Pour ce faire, il va falloir remodeler notre système, l'assouplir et l'ouvrir. Des sociétés de course de petite province annoncent les unes après les autres l'annulation de leurs réunions. Je ne peux m'y résoudre. On risque de devoir courir à huis clos jusqu'à mi-juillet. Jusque-là, cela condamne nos réunions de petite province, non-soutenus de paris hors hippodromes, si nous ne rebattons pas les cartes. Ces petites réunions permettent à des acteurs de tirer leur épingle du jeu à leur échelle. Des jockeys, entraîneurs et propriétaires qu'on ne voit pas ou presque se distinguer dans les réunions Premium, qui profitent de cette période estivale pour prendre la clé des champs et ainsi faire leur année en trois mois ou presque. Ceux-ci vont sortir du jeu si on ne fait rien pour eux. Je propose donc qu'on organise sur toutes ces réunions

provinciales des paris sur la toile pour en faire des réunions CSI, à condition que ces hippodromes soient connectés bien évidemment. Les opérateurs tels que *Genybet*, *Pmu.fr*, *Zeturf* ou *Betclix* pourraient proposer une offre de paris solidaires afin de sauver notre filière. C'est tout de même bien plus enivrant de jouer sur des chevaux et acteurs connus par beaucoup que sur des spectres vaporeux à l'autre bout de la terre ou de l'Europe. Pourquoi pas d'ailleurs profiter de cette séquence pour proposer en cette occasion des reports "trans réunions" espérés depuis plusieurs années par beaucoup de parieurs. J'imagine que tout ceci ne sera pas aisé à orchestrer mais il y a des moments où on ne doit plus chercher de parades pour éviter l'obstacle mais s'y mesurer avec panache !

Cédric Philippe, journaliste

Tribune libre

Envie de participer au débat ?

Envoyez votre tribune à :
courrier@paris-turf.com

Lettre aux ministres...

Les Associations et Syndicats représentatifs Trot et Galop ont envoyé une lettre commune aux ministres de tutelle

Monsieur Alexis Kohler, Secrétaire Général de l'Élysée
Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances
Monsieur Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics
Monsieur Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Monsieur le Ministre, Vous avez bien sûr conscience de l'importance des filières des courses, tant sur le plan de l'emploi (74.000 emplois) que sur l'apport au budget de l'État des taxes sur les paris (816 millions d'euros en 2019) et, évidemment, sur l'aménagement et l'animation des territoires et leur dynamisme au travers des 240 hippodromes. Les acteurs des filières du Trot et du Galop ont souhaité vous présenter les besoins qui apparaissent après plus d'un mois de confinement et d'arrêt des compétitions hippiques. La spécificité de l'activité d'élevage et d'entraînement, comme celle d'entretien de pistes de courses, limite les effets des aides définies pour les entreprises de façon générale : le recours massif au chômage technique est impossible. L'urgence aujourd'hui est de maintenir les effectifs de chevaux et les outils (les hippodromes, les haras, les centres d'entraînement) de façon à permettre un rebond, pour être, suivant les termes du président de la République, "au rendez-vous de la mobilisation économique".

Nous avons défini les besoins :
- en premier lieu, le déblocage d'une enveloppe permettant d'indemniser partiellement sur une base égalitaire ceux qui doivent entretenir les chevaux pendant les mois sans courses. Elle doit correspondre aux allocations qui n'ont pu être versées, soit 20 millions par mois pour le Trot et 20 millions par mois pour le Galop ;
- en second lieu, assurer durant la période nécessaire à venir le versement des allocations à 100% et l'entretien de tous les hippodromes et aménagement provisoirement les prélèvements d'État sur les paris hippiques pendant une période assez longue. Il s'agit donc de financer l'écart entre le reversement effectif du PMU à la filière et le besoin de financement. Pour l'exercice 2020, les 770 millions d'euros de retour aux sociétés de courses sur les paris qui ont été budgétés doivent être assurés. Sur la base des projections du PMU d'un maintien de la fiscalité actuelle, ce montant risque d'être ramené à 500 millions, ce qui plongerait l'ensemble dans une spirale de ré-

cession. Cet écart de 270 millions doit donc être financé par le biais de l'aménagement de la fiscalité et, le cas échéant, le concours d'un prêt long terme de la Banque Publique d'Investissement. Nous avons conscience que ces mesures d'exception d'aménagement temporaire de fiscalité, comme celles qui doivent permettre un accès meilleur de nos entreprises aux dispositifs généraux, doivent avoir des contreparties. Les filières doivent être préservées et les sommes qui seraient débloquées devront en priorité soutenir les plus fragiles, servir la mission d'intérêt général d'aménagement des territoires et garantir l'écoulement de la production des éleveurs, évitant ainsi une catastrophe sanitaire animale. C'est avec confiance que les exploitants des chevaux du Trot et du Galop attendent de votre action le soutien indispensable pour assurer le retour d'une dynamique économique porteuse. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

SIGNATAIRES POUR LE TROT :

THIERRY ANDRIEU, PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX TROTTEURS FRANÇAIS
PASCAL BOEY, PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIÉTAIRES DE TROTTEURS
JAMES CARPENTIER, PRÉSIDENT DE L'UNION DES PROPRIÉTAIRES ÉLEVEURS DE CHEVAUX TROTTEURS
JEAN-EMMANUEL CASTAGNET, PRÉSIDENT DU GROUPEMENT DES ÉLEVEURS DE TROTTEURS DU SUD-OUEST
STÉPHANE MEUNIER, PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES ENTRAÎNEURS DRIVERS ET JOCKEYS DE TROT
JEAN-PIERRE VIEL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ANGLONORMANDS

SIGNATAIRES POUR LE GALOP :

MATHIEU BOUTIN, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ENTRAÎNEURS PROPRIÉTAIRES
THIERRY DOUMEN, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS ET PROPRIÉTAIRES INDÉPENDANTS
ANTOINE GILBERT, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES PROPRIÉTAIRES DE GALOP
JACQUES LE DANTEC, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES PERMIS D'ENTRAÎNER
SERGE TARDY, PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX DE COURSES AU GALOP
HUBERT TASSIN, PRÉSIDENT LES PP - PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

BESOIN D'ÉVASION ?

Changez vos habitudes et pariez dès maintenant sur les courses étrangères !

Rendez-vous sur
www.genybet.fr

GENY
bet.fr

JUSQU'À
250 €
BONUS DE BIENVENUE*

* Voir conditions sur le site



DISPONIBLE SUR
ORDINATEUR, TABLETTE
ET SMARTPHONE

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELÉZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ)